

DOSSIER D'INFORMATION

# BIENVENUE AU PÔLE PROFESSIONNEL DU LYCÉE JEANNE D'ARC

**DIPLÔME D'ÉTAT  
AIDE SOIGNANT.E**

NIVEAU 4 FICHE RNCP35830

[www.essfa.fr](http://www.essfa.fr)



# Sommaire

- Le métier d'aide soignant.e, la formation 03
- L'enseignement au lycée Jeanne d'Arc 05
- Frais de contribution 09
- Les étapes d'entrée en formation DEAS 10







# DIPLÔME D'ÉTAT AIDE SOIGNANT.E

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier.  
Dans ce cadre, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

## FORMAT DE LA FORMATION:

- Initial
- Continu
- Apprentissage

## PUBLICS CONCERNÉS :

- Élèves / Étudiants
- Demandeurs d'emploi
- Salariés

● **Pré-Requis :** Avoir plus de 17 ans à l'entrée de la formation

## MODALITÉS D'ACCÈS :

Sélection des candidats sur dossier et entretien de sélection.

## QUELLES PERSPECTIVES ? OÙ L'AS PEUT TRAVAILLER ?

La profession offre de nombreux débouchés dans différents services. Ainsi l'augmentation de la population de personnes âgées dépendantes se traduit par un besoin croissant de professionnels.

Dans différents lieux : hôpitaux, cliniques, centres de rééducation, maisons de retraite, de convalescence, centres d'accueil pour handicapés, services d'hospitalisation ou de maintien à domicile des personnes âgées...







# L'ENSEIGNEMENT AU LYCÉE JEANNE D'ARC

# ORGANISATION DE LA FORMATION

- 22 semaines d'enseignement **théorique**
- 22 semaines d'enseignement **clinique**

## 5 BLOCS DE COMPÉTENCES

**Bloc 1:** Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

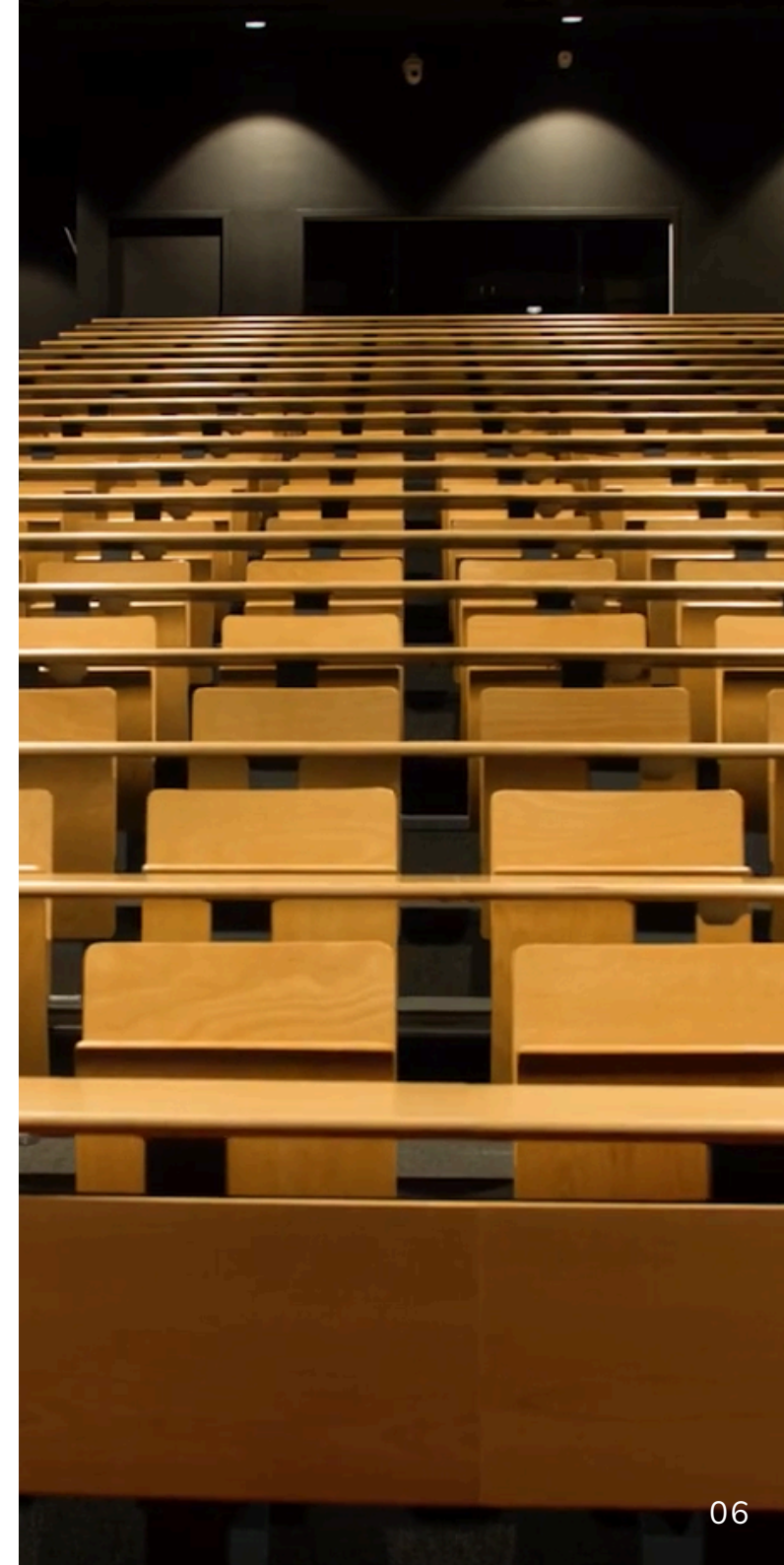
**Bloc 2 :** Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

**Bloc 3 :** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

**Bloc 4:** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

**Bloc 5\*** : Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

\* Le bloc de compétence et de formation 5 constitue un bloc de compétences équivalent entre le DEAS et le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif (DEAES) afin de faciliter les passerelles entre les 2 métiers.







## DURÉE DE LA FORMATION

- Cursus complet : 12 mois avec 3 semaines de vacances
- Cursus partiel - Passerelle : En fonction du diplôme obtenu, seuls certains domaines de compétences sont à valider. Un planning adapté sera fourni par la directrice de l'IFAS après admission. Nous contacter.

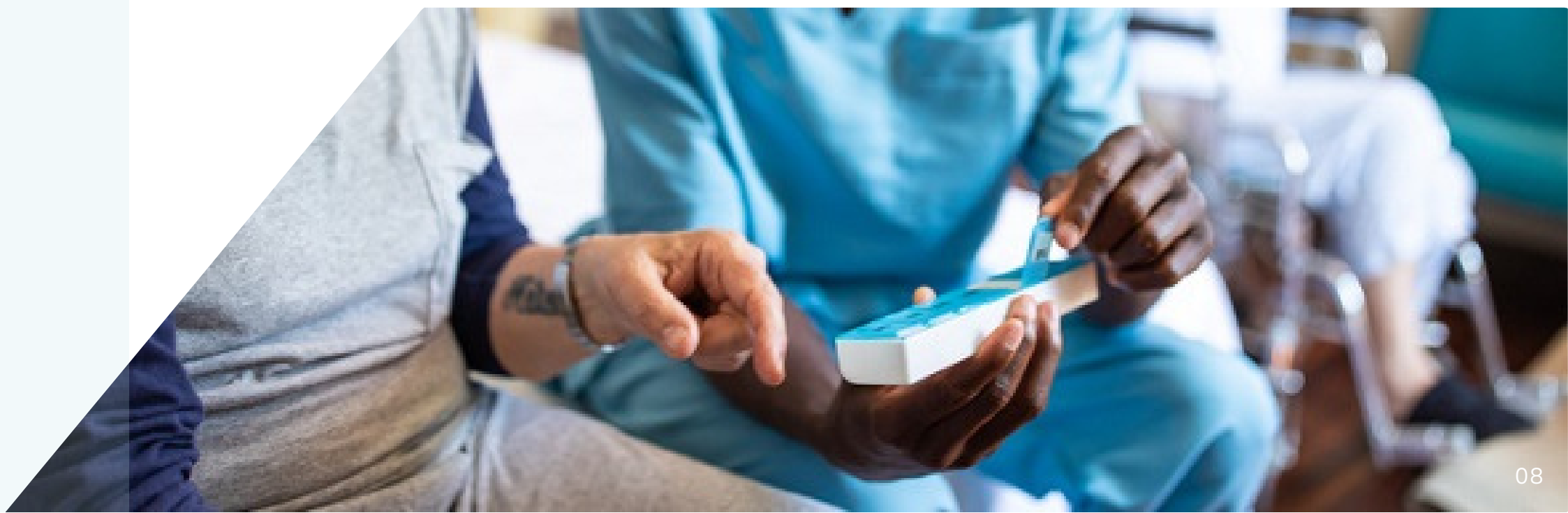
## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations et validations des modules tout au long de la formation
- Délivrance du diplôme par la DREETS Bretagne
- Certificateur : Ministère des Solidarités et de la Santé



|                                           | Formation initiale | Formation continue | Apprentissage |
|-------------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------|
| Taux de satisfaction*                     | 95.5%              |                    |               |
| Taux d'insertion dans le métier*          | 90%                |                    |               |
| Taux de réussite aux examens session 2023 | 69.3%              | 100%               | 50%           |

\* Enquête effectuée auprès des 10 dernières promotions.



# FRAIS DE CONTRIBUTION

Cursus complet 2024-2025 à titre indicatif :

80€

Inscription acompte déductible du coût de la scolarité

79,80€/mois

Tarif de base (montant mensuel sur 10 mois)

60€

Activités pédagogiques obligatoires (coût annuel)

Cursus partiel : [Nous contacter](#)





# LES ÉTAPES D'ENTRÉE EN FORMATION DEAS

## 1 Où se renseigner sur la formation DEAS du lycée Jeanne d'Arc ?

Site internet - portes ouvertes - journal du lycée (JDL) - bouche à oreille - enseignants du lycée - réseaux sociaux - sites de référencement : ONISEP-GREF - présentations dans les lycées

## 3 Dépouillement et contrôle des dossiers administratifs des candidats

## 5 Affichage des résultats d'admission

Sur le site internet du lycée & aux portes du lycée.  
Juillet (Dates plus précises à venir)

## 7 Envoi du dossier d'inscription définitif

Juillet

## 9 Entrée en formation

Fin août

## 2 Téléchargement du dossier d'admission sur le site internet

Entre février et juin (dates plus précises à venir)

## 4 Epreuves de sélection : Sélection sur dossier et entretien individuel

Entre mai et juin (dates plus précises à venir)

## 6 Envoi des résultats par mail

Confirmation envoyée par mail avec un coupon-réponse à renvoyer au lycée avec un chèque de 50euros.

## 8 Invitation à la journée de pré-rentree

Présentation de la formation par un diaporama - distribution du calendrier d'année - information sur les stages - visite du lycée - présentation du Centre de Ressources - Lecture du règlement intérieur - présentation équipe

## 10 Recensement des élèves à besoins éducatifs particuliers

Entretien avec les référents BEP de l'établissement - adaptations pédagogiques - entretien de suivi.

## 12 Suivi de stage

Contact téléphonique avec les structures - visites pour les bilans de stage - validation des grilles d'évaluation avec le formateur référent du stage et le tuteur de stage.

## 13 Participation à l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut

Uniquement pour les délégués, cela permet de faire un point d'étapes sur la qualité de la formation & les améliorations à apporter pour être en adéquation avec les attentes du terrain professionnel.

## 16 Cloture de la formation

Bilan des élèves et bilan de l'équipe pédagogique.

## 18 Affichage des résultats

Sur le site internet de la DREETS - sur le site internet du lycée - affichage aux portes du lycée.

## 11 Mise en oeuvre de la stratégie/ progression pédagogique

Séance de cours - cours de pratiques - analyse de pratiques professionnelles - visite de structure - intervention de professionnels de différents milieux professionnels...

## 13 Entretien de positionnement

Au minimum 2 entretiens de positionnement par an avec deux formatrices

## 15 Evaluations en cours de formation

Préparation aux évaluations - évaluations par compétences - convocation aux examens de certification écrits & oraux.

## 17 Jury final de la DREETS

Collège de jury restreint qui évalue les dossiers des candidats.

## 19 Remise des diplômes

Invitation à une remise des diplômes - enquête à l'année N pour leur devenir - enquête à l'année N+1

# PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ! CLIQUEZ JUSTE ICI !



Les formations au Lycée Jeanne d'Arc





CETTE FORMATION VOUS PLAÎT ?

VOUS PENSEZ QUE LE DIPLÔME  
D'ÉTAT AIDE SOIGNANT.E EST  
FAIT POUR VOUS ?

NOUS VOUS ATTENDONS !



02.99.84.30.32



[secretariat.sanso@lja35.fr](mailto:secretariat.sanso@lja35.fr)



61 rue La Fontaine, CS 20816 - 35708 Rennes



[www.essfa.fr](http://www.essfa.fr)



Pôle professionnel

**Jeanne  
d'Arc Rennes**

Ensemble Scolaire  
St François d'Assise